



RCS : ANGERS

Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01391

Numéro SIREN : 814 669 081

Nom ou dénomination : 2A2C FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2017 sous le numéro de dépôt 12770

2015B 1321
B 12770

2A2C FRANCE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : LE CLOS DE COIN
49610 MURS-ERIGNE
R.C.S : 814 669 081

ARRIVÉ au Greffe De Commerce

Le **20 OCT. 2017**

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2017

Le 30/06/2017, à 18H00,

Madame ANNE CHARLOTTE COUR, associé unique de la société **2A2C FRANCE**, a pris les décisions suivantes :

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 lesquels font apparaître **une perte de -22 205,91 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2016** faisant ressortir **une perte de -22 205,91 Euros**. L'associé unique décide d'affecter le résultat de **-22 205,91 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **-22 205,91 Euros**. Il passera ainsi de **0 Euros**, à la somme de **-22 205,91 Euros** après affectation.

L'associé unique constate que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social, et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248, al.1 du Code de commerce, de statuer en Assemblée Générale Extraordinaire, s'il y a lieu à dissolution anticipée ou non de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du premier exercice social.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

ACC

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président



Anne Charlotte Com

Désignation de l'entreprise				2A2C				Néant ☐ *											
Adresse de l'entreprise				LE CLOS DE COIN				49610 MURS-ERIGNE											
Numéro SIRET *				8 1 4 6 6 9 0 8 1 0 0 0 1 4															
Durée de l'exercice en nombre de mois *				1 5				Durée de l'exercice précédent * 0											
								Exercice N clos le				Exercice N-1 clos le							
								3 1 1 2 2 0 1 6				0 0 0 0 0							
ACTIF				Brut				Amortissements - Provisions				Net				Net			
				1				2				3				4			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012														
		Autres *	014		016														
	Immobilitisations corporelles *		028		030														
	Immobilitisations financières * (1)		040		042														
	Total I (5)		044		048														
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052														
	Marchandises *		060	5 873	062			5 873											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	384	070			384											
		Autres * (3)	072	2 209	074			2 209											
	Valeurs mobilières de placement		080		082														
	Disponibilités		084	3 695	086			3 695											
	Charges constatées d'avance *		092		094														
	Total II		096	12 160	098			12 160											
	Total général (I+II)		110	12 160	112			12 160											
PASSIF								Exercice N NET 1				Exercice N-1 NET 2							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000												
	Ecart de réévaluation		124																
	Réserve légale		126																
	Réserves réglementées *		130																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131																
	Report à nouveau		134																
	Résultat de l'exercice		136				(22 206)												
	Provisions réglementées		140																
	Total I		142				(21 206)												
	Provisions pour risques et charges		154																
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156																
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164																
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				6 935												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	26 347			26 432												
	Produits constatés d'avance		174																
	Total III		176				33 366												
	Total général (I + II + III)		180				12 160												
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182												
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 202 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		2A2C		Exercice N clos le						Exercice N-1 clos le		Néant		*	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						13	1	1	2	2	0	1	6	1	0	0	0
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	13 224										
	Production vendue	biens		215		214											
		services *		217		218	50										
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222											
	Production immobilisée *					224											
	Subventions d'exploitation reçues					226											
	Autres produits					230											
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	13 274										
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	24 394										
	Variation de stock (marchandises) *					236	(5 873)										
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240											
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	16 804										
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	145		244	145								
	Rémunérations du personnel *					250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252											
	Dotations aux amortissements *					254											
	Dotations aux provisions					256											
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	10										
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260														
	Total des charges d'exploitation (II)						264	35 480									
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(22 206)										
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280											
	Produits exceptionnels (IV)					290											
	Charges financières (V)					294											
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			300											
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348														
	Impôts sur les bénéfices *					306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)						310	(22 206)										
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312							314	22 206			
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318											
	Provisions non déductibles *					322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		330									
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251									
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999											
DÉDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997										
	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. undécies)	127		Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		342				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990						
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédence due au report en arrière du déficit	346					350				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"					655											
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfice col. 1	352							354	22 206		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356										
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :													360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfice col. 1	370							372	22 206			

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2016 a une durée de 15 mois.

Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 12 160,24 E.

Le résultat net comptable est une perte de 22 205,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/07/2017 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Période du 01/10/2015 au 31/12/2016

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2 - Etat des créances = 2 593

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	2 593	2 593	
TOTAL	2 593	2 593	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	1000	1,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	1000	1,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 33 366

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	26 347	26 347		
Fournisseurs	6 935	6 935		
Dettes fiscales & sociales				
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	85	85		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	33 366	33 366		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 285

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 200
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	85
TOTAL	1 285

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 13 274**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	13 224	99,62 %
Produits des activités annexes	50	0,38 %
TOTAL	13 274	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.